RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3184/Just.

Astrida, le 17 novembre 1950.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 1 novembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur CAMPION a donné les 2 pneus de vélos (170,- frs.) + 5 rayons (7,50 frs.) + 22,50 frs. solde en votre faveur au nommé Paul infirmier de l'Irsac. Celui-ci, convoqué par moi, a déclaré qu'il vous faisait l'envoi de votre commande immédiatement. En cas de non réception veuillez donc vous adresser à lui.

Ci-joint votre reçu du mandat de 200,- francs.

Agréez, Monsieur, mes civilités.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, J.KIRSCH,

Monsieur BALTRA Célestin
c/o GEORUANDA
à
RWINKWAVU.